

Questions orales

M. Tobin: La province n'a pas connu autant d'émoi depuis que l'ancien premier ministre provincial Frank Moores a fait sauter des charges de dynamite des deux côtés du détroit de Belle-isle pour inaugurer un projet de tunnel de 1 milliard de dollars pour l'hydroélectricité. Frank Moores a été réélu, mais nous attendons encore la construction du tunnel pour l'hydro.

Compte tenu de ces faits, j'aimerais que le vice-premier ministre nous explique ce que veut dire cette partie du document publié ce matin, à St. John's, Terre-Neuve, par le premier ministre (M. Mulroney) et le premier ministre de la province, M. Peckford:

L'exécution de cette déclaration de principes par les soussignés ne crée ni ne vise à créer de droits ou d'obligations exécutoires entre les soussignés ou entre les soussignés et une tierce partie.

Le vice-premier ministre se soustrairait-il aux débordements de cet exercice de relations publiques un instant, le temps d'expliquer ces paroles à la Chambre et aux habitants de Terre-Neuve et du Labrador?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je trouve plutôt étrange qu'un député de Terre-Neuve critique un projet d'importance nationale et régionale qui sera avantageux pour le Canada, pour la région de l'Atlantique et pour les Terre-Neuviens. Ce projet entraînera la création de quelque 47 000 années-personnes au Canada et de presque 35 000 années-personnes à Terre-Neuve.

Ce qu'on rend public aujourd'hui est, justement, une déclaration de principes. Les modalités juridiques en seront formulées de façon officielle.

● (1420)

L'ENTENTE FERME

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le vice-premier ministre dit s'étonner de ma réaction. Je lui répondrai qu'elle se fonde, comme celle de tous les Terre-Neuviens, sur l'expérience. Nous avons entendu le premier ministre Peckford annoncer ce projet en 1979, puis à nouveau en 1982, et chaque fois l'annonce a coïncidé avec le déclenchement d'élections.

M. Clark (Yellowhead): Et quelle est donc la position de Turner au sujet d'Hibernia? Nous savons quelle était celle de Trudeau.

M. Tobin: A ces deux occasions, les espoirs des Terre-Neuviens ont été anéantis et beaucoup d'investisseurs de Terre-Neuve ont perdu des sommes considérables. Comment le gouvernement de Terre-Neuve peut-il ce matin annoncer non pas, comme vient de le décrire le vice-premier ministre, une déclaration de principes, un rapport d'étape ou un bulletin, mais une entente ferme, lorsque de fait, et je cite à nouveau le document:

Les signataires des présentes s'efforceront de mettre au point un ou des accords définitifs ... contenant cette déclaration de principes dans les meilleurs délais mais au plus tard le 31 mars 1989.

Or, c'est dans huit mois, justement la veille du jour du Poisson d'avril. Que veulent donc dire ces mots? Le vice-premier ministre peut-il répondre?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, il est bien évident que le député n'a jamais participé à la préparation d'une entente du genre.

M. Tobin: Je ne demanderais pas mieux.

M. Mazankowski: Il est tout à fait normal de procéder ainsi. C'est de cette façon qu'évoluent les grands projets du genre. Lorsque le député parle de déception chez les Terre-Neuviens, je puis lui dire que les gens de Terre-Neuve ont effectivement été déçus lorsque la province a été déboutée à deux reprises devant les tribunaux sur la question de sa participation à la propriété des ressources. Or, le gouvernement actuel a reconnu cette participation et l'a consacrée dans l'Accord atlantique.

Le processus a été constructif à toutes les étapes et les Canadiens des quatre coins du pays et de Terre-Neuve en particulier saluent aujourd'hui cette annonce parce qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour le Canada, pour Terre-Neuve et pour le Canada atlantique.

ON DEMANDE DE GARANTIR QUE LES INVESTISSEURS DE TERRE-NEUVE NE SUBIRONT AUCUNE PERTE

M. Brian Tobin (Humber—Port au Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le vice-premier ministre qui devrait être mieux informé, ainsi qu'il l'est d'habitude, cherche à attirer les décisions des tribunaux dans une arène partisane.

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Nous parlons de la crédibilité non seulement du gouvernement du Canada, mais également de celle du gouvernement de Terre-Neuve qui, pour la troisième fois, a élaboré un énoncé de principes et en parle comme d'un accord définitif.

Le vice-premier ministre a le même document que moi. Ne pourrait-il pas reconnaître que cet énoncé que j'ai cité, que ces propos que j'ai rapportés, constituent une échappatoire permettant à l'un ou l'autre des partenaires de se désolidariser à n'importe quel moment du prétendu énoncé de principes annoncé ce matin? Autrement, s'il n'est pas disposé à reconnaître ce fait indiscutable, va-t-il promettre fermement aux Terre-Neuviens en général et aux investisseurs terre-neuviens en particulier que le gouvernement du Canada garantira tout l'argent qu'ils pourraient perdre cette fois-ci, tout comme ils en ont déjà perdu à deux reprises par suite de déclarations assez floues de la part d'hommes politiques désireux de déclencher des élections? Le vice-premier ministre est-il prêt aujourd'hui à la Chambre à prendre cet engagement?